

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 14 juin 2017

Objet : Budget CCAS – Exercice 2017 – Affectation définitive du résultat 2016 : Décision.

L'an deux mille dix-sept, le quatorze juin à seize heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRESENTS :

- M. Jean-Baptiste MAITIA, adjoint, Vice-président,
- M. Yannick UHEL, membre du Conseil Municipal,
- Mme Jeannine DARROUZES, représentant des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Paulette LAGUERRE, représentant des Associations des Personnes Handicapées.
- M. Michel ROMUALE, représentant des Associations Familiales.

ABSENTE :

- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal.

ABSENTES EXCUSEES ayant donné procuration :

- Mme Florence CAÇAO, membre du Conseil Municipal,
- Mme Sylvette INCONNU, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées.

Monsieur MAITIA, Vice-président, présente le rapport suivant :

« Tenant compte de l'approbation du compte administratif 2016, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive sur le budget de l'exercice 2017 du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice	excédent :	126 668.72 €
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	331 641.00 €
	déficit :	
Résultat de clôture à affecter :	excédent :	458 309.72 €
	déficit :	

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	excédent :	1 937.08 €
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	22 607.32 €
	déficit :	
Résultat comptable cumulé	excédent :	24 544.40 €
	déficit :	
Solde des pertes à réaliser	NEANT	
Besoin réel de financement	NEANT	

→ Affectation définitive du résultat de fonctionnement :

En couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement	NEANT
En excédent reporté à la section de fonctionnement	458 309.72 €
TOTAL affecté	458 309.72 €

→ Transcription budgétaire de l'affectation définitive du résultat au budget primitif 2017 :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : solde d'exécution	R 001 : solde d'exécution N-1
0 €	458 309.72 €	0 €	24 544.40 €
			R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			0 €

Conformément aux dispositions de l'article R 2311-13 du CGCT seront joints pour le contrôle de légalité à la présente décision la fiche de calcul des résultats prévisionnels ainsi décrits accompagnés du tableau d'exécution du budget 2016 attesté par le comptable accompagné de la balance de ses comptes. »

Le présent rapport mis aux voix est adopté par 7 voix pour et 1 abstention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.



Pour expédition conforme,
La Présidente du CCAS,

Christine BOST

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 14 juin 2017

Objet : Budget RPA - Exercice 2017 – Affectation définitive du résultat 2016 : Décision.

L'an deux mille dix-sept, le quatorze juin à seize heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis au Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRESENTS :

- M. Jean-Baptiste MAITIA, adjoint, Vice-président,
- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal,
- M. Yannick UHEL, membre du Conseil Municipal,
- Mme Jeannine DARROUZES, représentant des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Paulette LAGUERRE, représentant des Associations des Personnes Handicapées.
- M. Michel ROMUALE, représentant des Associations Familiales.

ABSENTES EXCUSEES ayant donné procuration :

- Mme Florence CAÇAO, membre du Conseil Municipal,
- Mme Sylvette INCONNU, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées.

Monsieur MAITIA, Vice-président, présente le rapport suivant :

« Tenant compte de l'approbation du compte administratif 2016, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive sur le budget de l'exercice 2017 du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :	excédent :	14 137.47 €
	déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	excédent :	34 171.53 €
	déficit :	
Résultat de clôture à affecter :	excédent :	48 309.00 €
	déficit :	

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	excédent :	
	déficit :	951.29 €

Résultat reporté de l'exercice antérieur :	excédent :	17 020.70 €
	déficit :	
Résultat comptable cumulé :	excédent :	16 069.41 €
	déficit :	
Solde des restes à réaliser :		NEANT
Besoin réel de financement :		NEANT
→ Affectation définitive du résultat de fonctionnement :		
En couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement :		NEANT
En excédent reporté à la section de fonctionnement :		48 309.00 €
TOTAL affecté :		48 309.00 €

Transcription budgétaire de l'affectation définitive du résultat au budget primitif 2017 :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : solde d'exécution N-1	R 001 : solde d'exécution N-1
0 €	48 309.00 €	0 €	16 069.41 €

Conformément aux dispositions de l'article R 2311-13 du CGCT seront joints pour le contrôle de légalité à la présente décision la fiche de calcul des résultats prévisionnels ainsi décrits accompagnés du tableau d'exécution du budget 2016 attesté par le comptable accompagné de la balance de ses comptes. »

Le présent rapport mis aux voix est adopté par 8 voix pour et 1 abstention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
La Présidente du CCAS,



Christine BOST